CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

9 et 10 janvier 2027

Plan d'eau de CAMPBON

1. Engagements des athlètes

Procédure d'engagement

- Les engagements se font sur le site officiel du CD44, avec le code d'engagement des clubs. Les athlètes doivent être licenciés pour effectuer la procédure.

  Site officiel des engagements :
  https://bases.athle.fr/asp.net/accueil.aspx?frmbase=qualifies&frmmode=0&frmespace=1501
- Les clubs sont responsables de leurs engagements.

  Espace engagements du CD44 : http://cd44.athle.fr/asp.net/espaces.engage/engage.aspx
- Le site d'engagement pour la compétition est bloqué le mercredi précédant la compétition à 23 h 59.
- Rappel des procédures fédérales d'engagement via le site de la FFA :

  Procédures fédérales : https://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?newsid=5247

Conditions de participation et contrôles

- Aucun engagement ne sera pris sur le lieu du cross. Les concurrents doivent obligatoirement être à jour de leur licence pour la saison en cours.
- Les listes d'engagement seront systématiquement vérifiées. Si, malgré les contrôles, des athlètes non licenciés participent aux championnats départementaux, leur cas sera examiné par la C.S.O. dans les meilleurs délais et au plus tard le lendemain de la compétition.
- Le comité départemental d'athlétisme appliquera aux clubs responsables une pénalité financière par athlète. Le déclassement de l'athlète et, éventuellement, de l'équipe pourra être prononcé.
- Les athlètes de l'UNSS et de l'UGSEL sont admis aux championnats des jeunes, sous la responsabilité de leur structure scolaire et sous réserve d'engagement à la date limite. Ils ne pourront prétendre à aucun titre.

2. Modalités d'application du règlement

- Le règlement des épreuves nationales hivernales est applicable.
- Les masters hommes et femmes sont autorisés à participer au cross court, mais intègrent le classement individuel 44 toutes catégories, en hommes et en femmes.
- Pour tous les championnats, il est interdit de doubler cross court et cross long lorsqu'ils se déroulent le même jour.
- Les MA Femmes, les M0 Hommes et les ES Hommes et Femmes s'alignent sur des compétitions seniors. Ces catégories figurent dans les classements seniors, mais un classement individuel spécifique est établi. Les MA Hommes ont une course dédiée à partir des M1H.

3. Dossards et puces

- Les dossards et les puces sont fournis par le comité.
- Les dossards seront remis à un responsable de club par le secrétariat avant les épreuves.
- Aucune distribution par athlète n'est effectuée : il appartient donc aux clubs de prendre leurs dispositions.
- Seul le responsable du club est habilité à déposer une réclamation.
- Les dossards des non-partants doivent être remis au secrétariat avant le départ des épreuves.
- Tout échange de dossard entraîne une disqualification.
- Les dossards doivent être portés dans leur forme intégrale et fixés sur les maillots, sur la poitrine, à l'aide de quatre épingles. Ils doivent être visibles dans leur intégralité.

À noter : les épingles sont à la charge des concurrents.

4. Maillots

- Comme pour tout championnat, le port du maillot du club est obligatoire.
- Les starters interdiront le départ à tout concurrent qui ne porterait pas les couleurs de son club.
- Les juges-arbitres déclasseront à l'arrivée les athlètes en infraction.

5. Récompenses et protocole

Récompenses

- De Benjamins à Masters, une médaille sera attribuée aux trois premiers de la course.
- Chaque catégorie aura un classement par équipe récompensé par une coupe.
- Les trois premiers de chaque course seront accompagnés dès leur arrivée vers le podium.

Classement individuel

- Le titre est attribué à l'athlète qui franchit le premier ou la première la ligne d'arrivée ; il ne peut y avoir d'ex æquo.
- Pour toutes les catégories, le comité récompense les trois premiers licenciés des clubs du 44. Le premier et la première de chaque catégorie seront récompensés.

Classement par équipes

- Le classement est établi en prenant en compte quatre athlètes dans chacune des catégories suivantes :

Catégorie	Effectif pris en compte
Masters	4
Toutes les autres catégories	4
Cross court hommes et femmes	4

- Le nombre d'athlètes mutés et étrangers ne respectant pas le critère d'ancienneté au club défini à l'article 3.3.1 des Règlements généraux de la FFA est limité à un par équipe, toutes catégories confondues.
- Les trois premières équipes Benjamins et Minimes, ainsi que la première équipe en Cadets, Juniors, Élites (Espoirs, Seniors, M0) Hommes, Cadets, Juniors, Élites (Espoirs, Seniors, Masters) Femmes et Masters Hommes, sont récompensées par le club organisateur.

6. Règles propres au site de la manifestation

- Le stationnement des participants et des spectateurs sur le parking du magasin Intermarché est interdit le samedi et jusqu'à 13 h 30 le dimanche. Un flèchage sera mis en place pour guider vers les parkings disponibles.

- Il est fortement recommandé de covoiturer pour le déplacement, pour des raisons écologiques et pratiques liées aux espaces de stationnement limités à proximité du site.

- L'usage des chaussures à pointes est interdit sur les chemins autour du lac ainsi que sur les ponts non protégés par des tapis. L'espace est ouvert pour l'échauffement en running.

- L'usage des chaussures à pointes est interdit pour les catégories Éveils et Poussins.

- Nous conseillons d'éviter les pointes longues (traversées de route et de chemins). Prévoir au maximum 12mm.

- Les sanitaires mobiles sont réservés aux athlètes. Les accompagnants et les spectateurs doivent utiliser les WC fixes du plan d'eau ou les WC du gymnase.